

**TERRITOIRE DE BELFORT
COMMUNE DE MEZIRE
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
relative à l'Élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

Par arrêté n° 2020-112 en date du 15 septembre 2020, une enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Méziré, d'une durée de 33 jours, est prescrite du lundi 12 octobre 2020 à partir de 14h00 au vendredi 13 novembre 2020 jusqu'à 19h00. Au terme de la procédure, le projet d'élaboration du PLU sera approuvé par délibération du conseil municipal.

M. René BAILLY a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Besançon.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sous format papier à la mairie de Méziré, siège de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture : Lundi de 14h à 18h, Mardi de 8h à 12h et de 14h à 18h, Mercredi de 14h à 18h, Jeudi de 14h à 18h, Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.
- sur un lien internet à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/2125>
- sur un poste informatique accessible au public disponible à la mairie de Méziré aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le dossier d'enquête publique est constitué :

- du dossier de PLU, comprenant les cinq pièces suivantes : un rapport de présentation, un projet d'aménagement et de développement durables (PADD), des orientations d'aménagement et de programmation (OAP), un règlement et des annexes ;
- des autres pièces exigées par l'article R.123-8 du code de l'environnement, notamment les avis des personnes publiques associées.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Le public pourra formuler ses observations et propositions pendant toute la durée de l'enquête :

- sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, tenu à la disposition du public en mairie de Méziré aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie ;
- par voie postale au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : M. BAILLY Commissaire-enquêteur à la Mairie de Méziré – 5 route de la Forge - 90120 MÉZIRÉ, qui les annexera au registre,
- par voie électronique, soit par courriel à l'adresse suivante : enquete-publique-2125@registre-dematerialise.fr, soit par dépôt direct sur le registre dématérialisé à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/2125> .

Les observations et propositions du public seront tenues à sa disposition en mairie de Méziré pendant toute la durée de l'enquête.

Les observations et propositions transmises par voie électronique seront régulièrement mises en ligne sur le registre dématérialisé consultable à l'adresse :

<https://www.registre-dematerialise.fr/2125>.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie de MÉZIRÉ aux jours et horaires suivants :

- **Lundi 12 octobre 2020 de 16h00 à 19h00**
- **Samedi 24 octobre 2020 de 9h00 à 12h00**
- **Vendredi 13 novembre 2020 de 16h00 à 19h00**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Méziré, aux jours et heures habituels d'ouverture, et en Préfecture du Territoire de Belfort, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à M. Rafaël RODRIGUEZ - Maire de Méziré – Tel : 03 84 27 80 75 - Courriel : mairie.mezire@orange.fr